



MAIRIE DE
SAINTE VALIERE

Le Petit Floréal

NUMERO 78

JUIN 2023

Mairie de Sainte-Valière

Ouverte au public du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00
mardi de 15 h 00 à 19 h 00
vendredi de 13 h 30 à 16 h 30

Tél 04.68.46.13.63

mairie-sainte-valiere@orange.fr

Fax 04.68.45.62.14

www.mairie-sainte-valiere.fr

Cette année encore, nous avons choisi de ne pas toucher aux taux d'imposition.

Deux raisons : l'augmentation imposée de + 7,1% sur les bases et notre souhait de maîtriser les contraintes fiscales qui pèsent sur les ménages.

Nous restons vigilants sur les dépenses qui nous incombent tout en essayant de maintenir un niveau de service optimal.

Toutefois, cette gymnastique a ses limites et il ne faudrait pas que cela perdure.

Dans nos projets et comme annoncé, nous avons deux lotissements : le premier le Clos Floréal entre la route de Ginestas et le chemin de Narbonne démarre. Le deuxième, le Clos des Vignes, à côté de l'école est en cours d'instruction.

Ce nouvel apport de population nous engage à agrandir les infrastructures telle que l'école. Mais aussi d'augmenter les services fournis par le CIAS.

S'ajoute à cela l'agrandissement du cimetière qui atteint ses limites.

Ce sont des chantiers importants tant financièrement que structurellement et qui demandent une extrême attention de l'équipe municipale.

Ils sont mis sur les rails mais encore bien loin du terminus.

En attendant plus de précisions nous vous souhaitons un bel été.

Avec le Conseil Municipal.

Viviane Durand

SOMMAIRE

- p. 1**
Edito
- p. 2**
Petit rapporteur
- p. 3**
Actualités municipales
- p. 4 et 5**
Présentation du budget
- p. 6**
Cérémonies
- p. 7 et 8**
Ecole
- p. 9, 10 et 11**
Associations
- p. 12 et 13**
Bibliothèque
- p. 14 et 15**
Prévention
- p. 16**
Le coin du botaniste



LE PETIT RAPPORTEUR



Conseil Municipal du 17 janvier 2023

- **Signature de la convention pour la TEMPORA.**

La Commune adhère au dispositif « La Tempora » en partenariat avec le Grand Narbonne. Le concert aura lieu le jeudi 10 août 2023.

- **Signature du renouvellement de la convention de prestation de service d'instruction des autorisations du droit du sol (ADS).**

La convention fixe les modalités organisationnelles de l'instruction des actes d'urbanisme par le service ADS du Grand Narbonne.

- **Présentation du projet de lotissement à côté de l'école.**
- **Décision de réaliser un parking à l'emplacement du château d'eau**

Conseil Municipal du 11 février 2023

- **Convention d'adhésion à l'analyse d'opportunité—Toiture ou ombrière photovoltaïque**

Dans le cadre du projet d'aménagement des abords de l'école, une solution de pose de panneaux photovoltaïques en ombrière serait envisagé. Le Syndicat Audois d'Énergie (SYADEN) propose une prestation d'analyse afin d'apporter des réponses quant à la faisabilité du projet.

- **Achat de la parcelle C 133 propriété de M. Thierry MAS.**

Dans le cadre du projet d'extension du cimetière communal, la commune a acheté la parcelle C 133 d'une superficie de 1838 m² appartenant à M. Thierry MAS.

Conseil Municipal du 28 mars 2023

- **Vote des taux d'imposition des Taxes Directes Locales—Année 2023.**

Les taux d'imposition ont été déterminés comme suit, ils sont stables depuis 2019

Taxe Foncière sur les propriétés bâties : 65.27 %

Taxe Foncière sur les propriétés non bâties : 98.55 %

Taxe d'habitation : 20.73 %

- **Renforcement BT rue des Ecoles.**

Signature d'une convention avec le Syndicat Audois d'Énergie (SYADEN) pour le renforcement du réseau Basse Tension de la rue des Ecoles. A la charge de la commune 1740 €. Coût total : 59 880 €.

- **Convention d'autorisation de passage et/ou d'usage et d'aménagement en terrain privé.**

Autorisation de passage du chemin de randonnée la Petite Caminade et la Grande Caminade sur les chemins de la rivière et chemin de Pépieux.

- **Présentation et vote du Compte Administratif—Année 2022**

- **Présentation et vote du Budget Primitif—Année 2023**

Conseil Municipal du 25 avril 2023

- **Déclaration d'Utilité Publique—Parcelle B 680 lieu-dit Pech d'Engiscle**

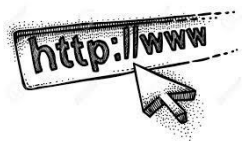
Pour permettre des aménagements rue du Pech d'Engiscle, rendus nécessaires à cause de l'augmentation des constructions sur cette voie, la commune est contrainte d'acquérir la parcelle B 680 par la voie de l'expropriation.

- **Convention—Diagnostic Eclairage Public.**

Afin de poursuivre sa démarche d'économie d'énergie, la commune a souhaité faire réaliser un diagnostic des Eclairages Publics par le Syndicat Audois d'Énergie.



ACTUALITÉS MUNICIPALES



Nouveau Site Internet

Le site internet de Sainte Valière fait peau neuve.
Il devrait être mis en place au 1^{er} juillet 2023.

Nous y retrouverons les mêmes rubriques mais avec une ergonomie différente.

Quelques informations vont être actualisées. Dans ce but, les artisans, commerçants ou hébergeurs qui veulent être vus sur le site sont invités à donner les renseignements qu'ils jugent utiles de mettre sur la page qui leur est dédiée, notamment le lien les concernant.

Jeudi 25 mai 2023 a eu lieu la signature de la convention qui lie les communes dotées de policiers municipaux à celles qui n'en ont pas, ce qui est le cas de Sainte Valière.

Pour l'occasion, Monsieur le Procureur de la République s'est déplacé au Somail et a félicité tous les Maires concernés pour les efforts faits dans la mutualisation du service.

L'engagement sera effectif après signature des documents par Monsieur le Préfet.

Pour Sainte Valière ce sont 2 heures aléatoires par semaine qui sont programmées. Après quelques mois, des ajustements pourront être réalisés.

Pour information, ce sont les policiers municipaux de Saint Nazaire, Ginestas, Saint Marcel et Argeliers qui passeront dans nos villages.



INFO-TRAVAUX

Place de la Forge

Les travaux de réfection du cassis, place de la Forge se sont déroulés pendant les vacances scolaires afin de ne pas perturber la circulation du bus. Ils ont été effectués dans les délais prévus.

La partie de la route concernée a été décaissée et le cassis repris afin d'être moins profond.



La rue de la République, axe de circulation majeur a été réouvert dès le mardi 9 mai.

Le clocher

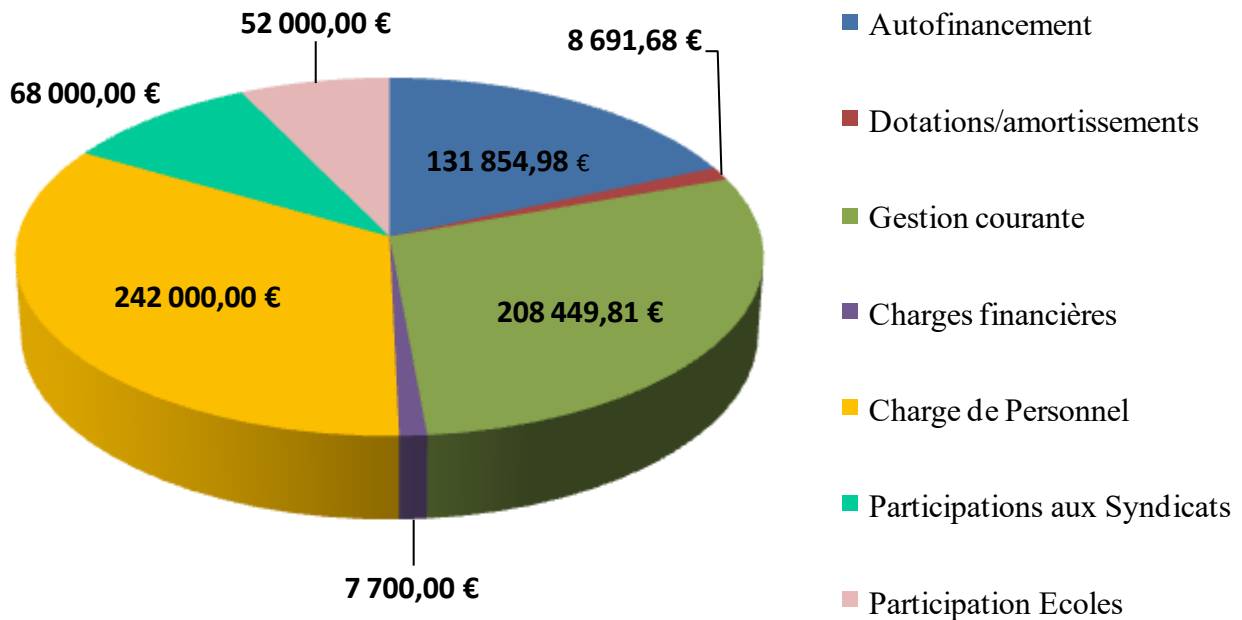
Le clocheton républicain a fait peau neuve. Prévus depuis 3 ans, les travaux de réhabilitation ont permis de sécuriser l'escalier menant à l'horloge tout en redonnant son aspect initial au site. C'est l'entreprise Théron d'Olonzac qui a répondu aux attentes de la municipalité. Les travaux ont duré un peu plus d'une semaine et ont nécessité la pose d'un échafaudage qui a encapuchonné la tour pendant 3 semaines.



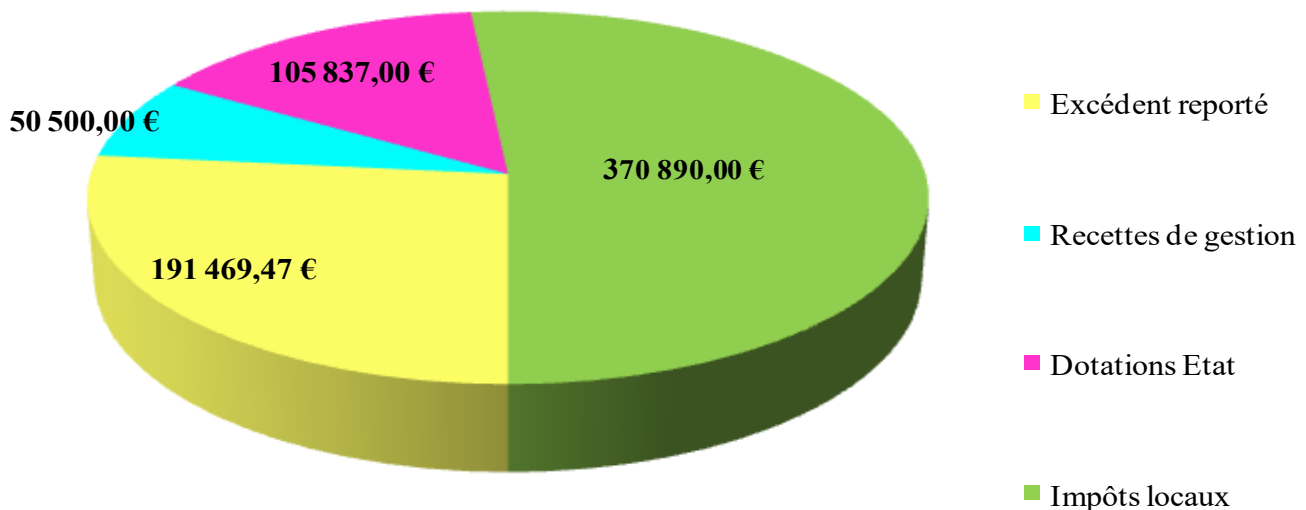
BUDGET PREVISIONNEL

Le budget prévisionnel 2023 s'établit à 718 696, 47 € en section de fonctionnement et 414 698, 03 € en section

DEPENSES PREVISIONNELLES DE FONCTIONNEMENT



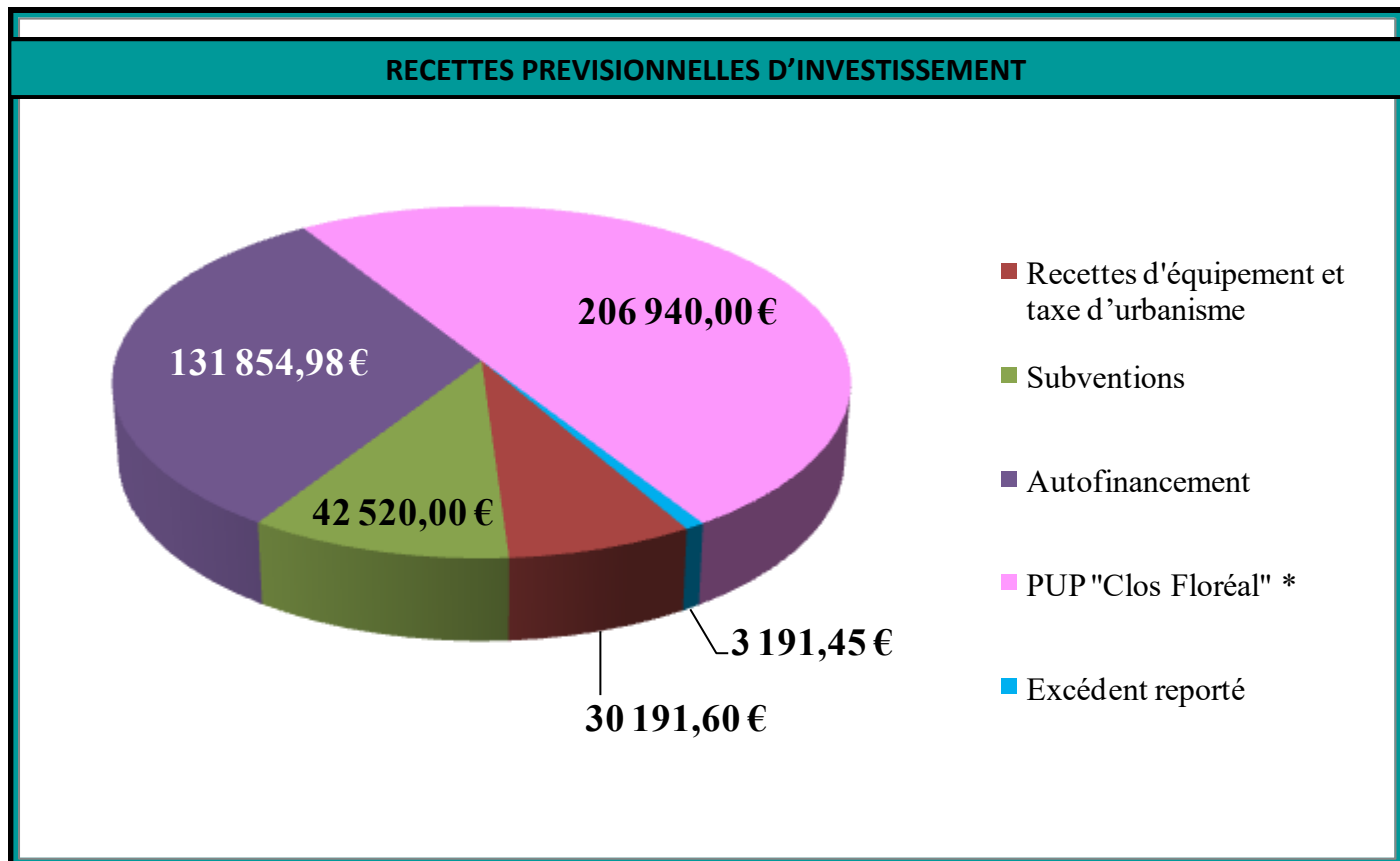
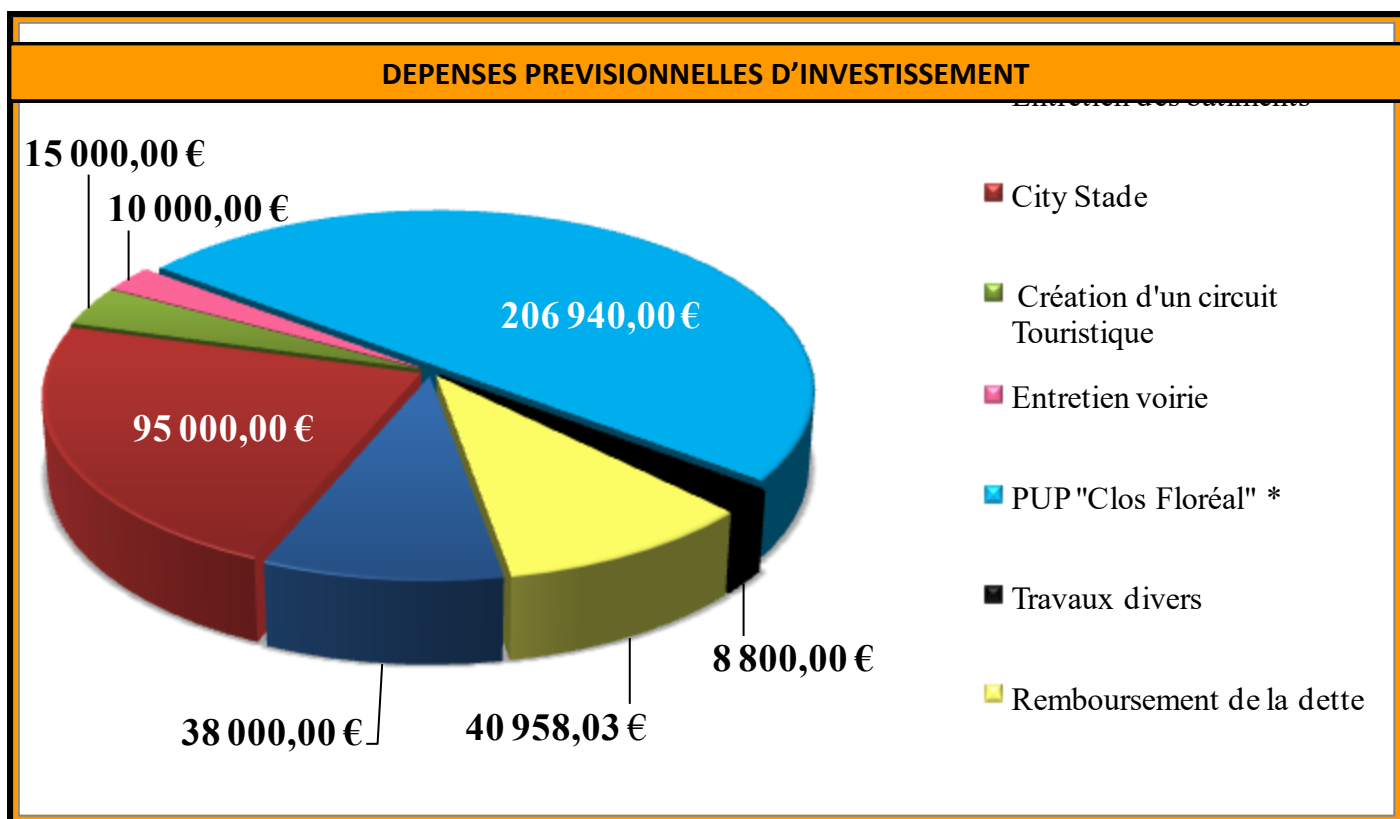
RECETTES PREVISIONNELLES DE FONCTIONNEMENT



* L'aménagement de la zone des Galinières, « Le Clos Floréal », fait l'objet d'un Projet Urbain Partenarial (PUP) professionnel l'aménagement de la zone à construire. Ainsi la collectivité qui en a la compétence est maître d'œuvre pour le bassin de rétention et les réseaux d'électricité. L'opération est neutre pour la commune.

VISIONNEL 2023

d'investissement. Soit un total de 1 133 394, 50 €.



signé entre l'aménageur et la municipalité. Cette convention permet à la Mairie de faire supporter au
e, d'Eau Potable et des eaux usées. Le professionnel rembourse les frais occasionnés (206 940 €).



CÉRÉMONIE - COMMÉMORATION

La journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc s'est déroulée dans l'intimité malgré l'invitation du conseil municipal à la population. Ainsi, autour du maire Viviane Durand, le chiffre deux, s'est révélé symbolique ; elle était entourée de ses deux adjoints, deux conseillers municipaux, deux anciens combattants, deux citoyens et un ancien maire. En ce dimanche de mars, les giboulées ont épargné la commémoration empreinte d'une émotion retenue à la lecture de la lettre de Patricia Miralles secrétaire d'Etat.



Le **8 mai** les porte-drapeau du Souvenir Français et des Anciens Combattants ont mené le cortège des citoyens, avec seulement 2 enfants, de la place de l'Eglise vers le Monument aux Morts. À la demande du maire Viviane Durand, Cathie Cambriels a lu le message des associations de déportés dont la mémoire est célébrée le dernier dimanche de mars. C'est après cette lecture que Viviane Durand a lu à son tour le message de Sébastien Lecornu, ministre des Armées et de Patricia Miralles secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et à la Mémoire qui met en avant "Le sang versé prix de notre liberté... Mourir pour que d'autres puissent vivre libres... C'était le prix exorbitant dont plus de 10 millions de soldats alliés se sont acquittés". A l'issue de l'hommage, les citoyens se sont réunis autour du verre de l'amitié.

Un peu d'histoire

Le **19 mars** est le jour anniversaire du cessez-le-feu en Algérie. Cette journée permet de commémorer les accords d'Évian du 18 mars 1962, de rassembler et rendre hommage à toutes les victimes civiles ou militaires qui sont tombées durant la Guerre d'Algérie et les combats au Maroc et en Tunisie

Après la bataille de Berlin qui se termine le 2 mai 1945 par la victoire soviétique sur les troupes allemandes, le Troisième Reich s'effondre. Dans un premier temps, c'est le 7 mai 1945 à Reims, où se trouvait le quartier général des forces alliées en Europe occidentale dirigé par le général américain Eisenhower, qu'est signée la reddition de l'armée allemande. Les combats doivent cesser le **8 mai à 23h01**. Les représentants du Haut Commandement allemand signent un nouvel acte de capitulation à Berlin le 8 mai 1945 à 23h01 en présence des représentants de l'Union des républiques socialistes soviétiques (URSS), des États-Unis, du Royaume-Uni et de la France.



L'ÉCOLE

« Raconte moi ton village »

Projet de circuit touristique



À la demande de la mairie de Sainte Valière, l'association Camins est chargée de rédiger le contenu de six panneaux d'informations touristiques dans le cœur ancien du village.

À terme, cet itinéraire s'intégrera dans le circuit intitulé « Petite Caminade » sur les territoires de Sainte Valière et de Pouzols, empruntant en partie le tracé du Chemin de St Jacques de Compostelle, le « Camin Romieu ».

Une section est authentifiée d'époque médiévale et traverse les deux villages.

« Raconte-moi ton village » va permettre aux habitants de la commune, des enfants jusqu'aux aînés, aux natifs et aux nouveaux arrivants, aux associations œuvrant pour la valorisation du patrimoine matériel et immatériel du village et aux artistes, artisans, réalisateurs et historiens de la commune, de se fédérer dans un projet d'ampleur.

Pour impulser cette action, Véronique Canut, Rose Iredale, Bernard Cauquil et Pierre Miquel sont intervenus le 18 avril, auprès des élèves de La Calandreta de Bize qui assureront la traduction en occitan du film réalisé par les enfants de Sainte Valière.

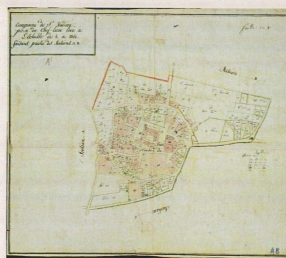
Jeudi 20 avril, ils ont exposé l'action sur l'évocation du Moyen-Âge aux CE1 et CE2. Vendredi 21 avril dans la classe des CM1/CM2, ils ont évoqué la période des XIXème/XXème. Ces deux interventions ont été suivies de la visite du village et de l'allée des foudres de la cave coopérative.



Vue aérienne du village de Sainte-Valière en 1970. © Solar Photo

Le village, dans sa configuration actuelle, est créé au cours du XII^{ème} siècle. Il remplace un habitat villageois constitué durant le Haut Moyen-Âge (*villa Pucio Valeri*, VIII^{ème} siècle). Une ferme galloise du II^{ème} siècle av. J.-C. et une villa viticole gallo-romaine ont été identifiées sur le territoire de la commune.

À l'instar de nombreuses communautés médiévales méridionales, les habitants se regroupent autour d'un château et/ou d'une église (phénomène d'incastellamento). L'existence du château est attestée en 1257 (*castrum Sancte Valie*). Le village, de forme radioconcentrique, est protégé à la fois par la ceinture de murs jointives et par des sections de muraille. Trois tours auraient renforcé cette fortification.



Cadastré établi sous Napoléon en 1814.

La première mention du village apparaît en 1244. À cette époque, *Sancta Valeria* appartient aux fiefs d'Olivier de Termes, chevalier issu d'une riche famille seigneuriale convertie au catharisme.

En 1245, Olivier de Termes qui a rallié l'Église catholique et souhaite rejoindre la 7^{ème} croisade, vend le château de Sainte-Valière et ses dépendances à l'abbaye cistercienne de Fontfroide. Le village demeure sous la dépendance de l'abbaye jusqu'en 1683. En 1793, le village prend le nom révolutionnaire de *Mont-Floral*.

La première mention du village apparaît en 1244. À cette époque, « Sancta Valeria » appartient aux fiefs d'Olivier de Termes, chevalier issu d'une riche famille seigneuriale convertie au catharisme.

En 1245, Olivier de Termes qui a rallié l'Église catholique et souhaite rejoindre la 7^{ème} croisade, vend le château de Sainte-Valière et ses dépendances à l'abbaye cistercienne de Fontfroide. Le village demeure sous la dépendance de l'abbaye jusqu'en 1683. En 1793, le village prend le nom révolutionnaire de « Mont-Floral ».

Le village, dans sa configuration actuelle, est créé au cours du XII^{ème} siècle. Il remplace un habitat villageois constitué durant le Haut Moyen-Âge (*villa Pucio Valeri*, VIII^{ème} s.). Une ferme galloise du II^{ème} s. av. J.-C. et une villa viticole gallo-romaine ont été identifiées sur le territoire de la commune. À l'instar de nombreuses communautés médiévales méridionales, les habitants se regroupent autour d'un château et/ou d'une église (phénomène d'incastellamento). L'existence du château est attestée en 1257 (*castrum Sancte Valie*). Le village, de forme radioconcentrique, est protégé à la fois par la ceinture de murs jointives et par des sections de muraille. Trois tours auraient renforcé cette fortification.

Le village, dans sa configuration actuelle, est créé au cours du XII^{ème} siècle. Il remplace un habitat villageois constitué durant le Haut Moyen-Âge (*villa Pucio Valeri*, VIII^{ème} s.). Une ferme galloise du II^{ème} s. av. J.-C. et une villa viticole gallo-romaine ont été identifiées sur le territoire de la commune. À l'instar de nombreuses communautés médiévales méridionales, les habitants se regroupent autour d'un château et/ou d'une église (phénomène d'incastellamento). L'existence du château est attestée en 1257 (*castrum Sancte Valie*). Le village, de forme radioconcentrique, est protégé à la fois par la ceinture de murs jointives et par des sections de muraille. Trois tours auraient renforcé cette fortification.

La première mention du village apparaît en 1244. À cette époque, « Sancta Valeria » appartient aux fiefs d'Olivier de Termes, chevalier issu d'une riche famille seigneuriale convertie au catharisme.

En 1245, Olivier de Termes qui a rallié l'Église catholique et souhaite rejoindre la 7^{ème} croisade, vend le château de Sainte-Valière et ses dépendances à l'abbaye cistercienne de Fontfroide. Le village demeure sous la dépendance de l'abbaye jusqu'en 1683. En 1793, le village prend le nom révolutionnaire de « Mont-Floral ».

Le village, dans sa configuration actuelle, est créé au cours du XII^{ème} siècle. Il remplace un habitat villageois constitué durant le Haut Moyen-Âge (*villa Pucio Valeri*, VIII^{ème} s.). Une ferme galloise du II^{ème} s. av. J.-C. et une villa viticole gallo-romaine ont été identifiées sur le territoire de la commune. À l'instar de nombreuses communautés médiévales méridionales, les habitants se regroupent autour d'un château et/ou d'une église (phénomène d'incastellamento). L'existence du château est attestée en 1257 (*castrum Sancte Valie*). Le village, de forme radioconcentrique, est protégé à la fois par la ceinture de murs jointives et par des sections de muraille. Trois tours auraient renforcé cette fortification.

La première mention du village apparaît en 1244. À cette époque, *Sancta Valeria* appartient aux fiefs d'Olivier de Termes, chevalier issu d'une riche famille seigneuriale convertie au catharisme.

En 1245, Olivier de Termes qui a rallié l'Église catholique et souhaite rejoindre la 7^{ème} croisade, vend le château de Sainte-Valière et ses dépendances à l'abbaye cistercienne de Fontfroide. Le village demeure sous la dépendance de l'abbaye jusqu'en 1683. En 1793, le village prend le nom révolutionnaire de *Mont-Floral*.

Le village, dans sa configuration actuelle, est créé au cours du XII^{ème} siècle. Il remplace un habitat villageois constitué durant le Haut Moyen-Âge (*villa Pucio Valeri*, VIII^{ème} s.). Une ferme galloise du II^{ème} s. av. J.-C. et une villa viticole gallo-romaine ont été identifiées sur le territoire de la commune. À l'instar de nombreuses communautés médiévales méridionales, les habitants se regroupent autour d'un château et/ou d'une église (phénomène d'incastellamento). L'existence du château est attestée en 1257 (*castrum Sancte Valie*). Le village, de forme radioconcentrique, est protégé à la fois par la ceinture de murs jointives et par des sections de muraille. Trois tours auraient renforcé cette fortification.

La première mention du village apparaît en 1244. À cette époque, « Sancta Valeria » appartient aux fiefs d'Olivier de Termes, chevalier issu d'une riche famille seigneuriale convertie au catharisme.

En 1245, Olivier de Termes qui a rallié l'Église catholique et souhaite rejoindre la 7^{ème} croisade, vend le château de Sainte-Valière et ses dépendances à l'abbaye cistercienne de Fontfroide. Le village demeure sous la dépendance de l'abbaye jusqu'en 1683. En 1793, le village prend le nom révolutionnaire de « Mont-Floral ».

Le village, dans sa configuration actuelle, est créé au cours du XII^{ème} siècle. Il remplace un habitat villageois constitué durant le Haut Moyen-Âge (*villa Pucio Valeri*, VIII^{ème} s.). Une ferme galloise du II^{ème} s. av. J.-C. et une villa viticole gallo-romaine ont été identifiées sur le territoire de la commune. À l'instar de nombreuses communautés médiévales méridionales, les habitants se regroupent autour d'un château et/ou d'une église (phénomène d'incastellamento). L'existence du château est attestée en 1257 (*castrum Sancte Valie*). Le village, de forme radioconcentrique, est protégé à la fois par la ceinture de murs jointives et par des sections de muraille. Trois tours auraient renforcé cette fortification.

La première mention du village apparaît en 1244. À cette époque, « Sancta Valeria » appartient aux fiefs d'Olivier de Termes, chevalier issu d'une riche famille seigneuriale convertie au catharisme.

En 1245, Olivier de Termes qui a rallié l'Église catholique et souhaite rejoindre la 7^{ème} croisade, vend le château de Sainte-Valière et ses dépendances à l'abbaye cistercienne de Fontfroide. Le village demeure sous la dépendance de l'abbaye jusqu'en 1683. En 1793, le village prend le nom révolutionnaire de « Mont-Floral ».

Le village, dans sa configuration actuelle, est créé au cours du XII^{ème} siècle. Il remplace un habitat villageois constitué durant le Haut Moyen-Âge (*villa Pucio Valeri*, VIII^{ème} s.). Une ferme galloise du II^{ème} s. av. J.-C. et une villa viticole gallo-romaine ont été identifiées sur le territoire de la commune. À l'instar de nombreuses communautés médiévales méridionales, les habitants se regroupent autour d'un château et/ou d'une église (phénomène d'incastellamento). L'existence du château est attestée en 1257 (*castrum Sancte Valie*). Le village, de forme radioconcentrique, est protégé à la fois par la ceinture de murs jointives et par des sections de muraille. Trois tours auraient renforcé cette fortification.

La première mention du village apparaît en 1244. À cette époque, « Sancta Valeria » appartient aux fiefs d'Olivier de Termes, chevalier issu d'une riche famille seigneuriale convertie au catharisme.

En 1245, Olivier de Termes qui a rallié l'Église catholique et souhaite rejoindre la 7^{ème} croisade, vend le château de Sainte-Valière et ses dépendances à l'abbaye cistercienne de Fontfroide. Le village demeure sous la dépendance de l'abbaye jusqu'en 1683. En 1793, le village prend le nom révolutionnaire de « Mont-Floral ».



L'ÉCOLE

« Raconte moi ton village »

Toujours dans le cadre du programme de panneaux touristiques commandité par le conseil municipal et encadré par Véronique Canut.

Pour étayer ce projet, le service culture a invité un dessinateur à dégrossir la technique du dessin. Alain Jullié de Coursan, auteur de Vélomaniacs, a ainsi initié les enfants à la création d'un personnage de BD.

Lors d'un atelier pour chaque classe, le 3 janvier, les élèves très intéressés et très appliqués ont finalisé leur réalisation étape par étape grâce à la pédagogie d'Alain.

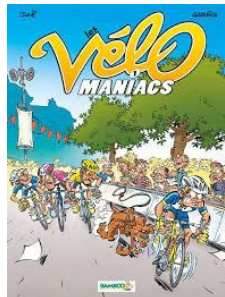
Courant mai, les élèves bénéficieront de séances de cinéma : projection du film « Brendan et le secret de Kells » aux élèves de CE et « Jour de fête », pour les CM.

Fin mai, Anne-Marie Carles interviendra dans chaque classe de Sainte Valière, pour achever les contes

qui seront écrits par les 2 classes.

Première quinzaine de juin, Rose Iredale assistera les enfants pour dessiner les personnages des deux contes.

Début juillet le projet « **Les enfants racontent leur village** » sera présenté en public.



Qui est Alain JULIÉ ? : Après une brève participation au Journal de Spirou pour la réalisation d'illustrations de rubriques, sommaires et autres reportages, Alain Jullié devient assistant, à partir de 1995, de Serge Carrère. Il collabore donc à la série Léo Loden, chez Soleil Productions, en réalisant principalement les décors de plusieurs albums.

INTERVENTION EAU

Les enfants de la classe de Lisa Guidez apprécient les apprentissages concrets. Pour preuve, lundi 30 janvier après-midi, ils ont accueilli Delphine Bruyère, intervenante pour l'association "C'est ma nature". Elle a abordé le thème du circuit domestique de l'eau. Les élèves ont pu appréhender le travail nécessaire en amont pour avoir de l'eau potable chez soi au robinet. Et ce n'est pas si naturel !

Ils ont découvert grâce à des ateliers et des expériences, toutes les étapes du circuit de l'eau avant qu'elle coule au robinet. Delphine a traité quatre sujets :
D'où vient l'eau qui arrive dans nos maisons ?
Comment la rend-t-on potable ?
Où vont les eaux usées ?
Comment fonctionne une station d'épuration.



Cette séance a été très enrichissante.

Les enfants se sont pleinement investis dans les activités proposées.

LES ASSOCIATIONS



L'association des parents d'élèves des écoles de Sainte Valière et Ventenac a organisé un loto le dimanche 19 mars.

Cet évènement a connu un beau succès avec 200 personnes accueillies et 2000 euros de bénéfices.

Les membres de l'association ont acheté la télévision et les lots de viande. Ils ont reçu des cadeaux de la part de la Société But et les parents se sont chargés des lots d'épicerie.



Le Comité des Fêtes a organisé son premier marché aux fleurs et aux producteurs dimanche 7 mai sur la place de l'Eglise.

L'emplacement a été offert à tous les exposants pour l'occasion, accueillis dès 7h avec café et chocolatine.

Quant au Comité des Fêtes il gérait le stand de vente de fleurs en pots et de plantes potagères.

La présidente, Marjolaine, est contente de son bilan : « Tous ont été agréablement surpris par notre accueil, ainsi que par l'ambiance. Ils ont trouvé qu'il y avait du monde et tous sont ravis de leurs ventes.

Pour le Comité les gains réalisés compensent le manque de succès du loto.



« Nous réfléchissons à un futur marché...pour la fin de l'année! »



Les Aînés en Assemblée Générale

Le samedi 28 janvier, Anne Labarthe, présidente du club des aînés Lou Cantou, et son équipe ont invité leurs adhérents à l'Assemblée Générale annuelle. Dans son allocution Anne a émis le souhait, partagé par son équipe, d'impulser une nouvelle dynamique notamment en accueillant de nouveaux adhérents.

Deux points importants étaient à l'ordre du jour et ont reçu un avis favorable unanime. Pour le premier elle a fait appel à candidature pour le poste de secrétaire occupé de façon aléatoire jusqu'à ce jour. Regis Rouanet s'est porté candidat et a reçu le titre.

Le second point concernait la modification des statuts du Club dans son article 15 qui précise : « en cas de dissolution du club le fond de trésorerie doit être versé à Générations Mouvements »

(fédération nationale des aînés à laquelle est affilié le Club)

Le Conseil d'Administration a proposé en cas de dissolution de mettre ces actifs en attente à la Mairie de Ste Valière jusqu'à la ré-activation du Club, selon le même principe que le Comité des Fêtes..

À la suite de ces votes, Bernard Noé a listé les activités proposées au cours de la semaine avec l'annonce de la mise en place d'un plateau « jeux de cartes ».

La réunion s'est terminée par le partage de la galette et le couronnement des reines et rois d'un jour.



LES ASSOCIATIONS

Les Aînés

Danielle Guiraud, membre du club des Aînés a guidé une initiation au patchwork le 14 avril.



Les aînés mettent le chemin sous leurs pas : les marches se déroulent le mardi après midi. rdv à 14h devant le club.



Un nouvel atelier a vu le jour au printemps sous l'égide de Monique qui a initié les volontaires au scrapbooking et à l'origami.



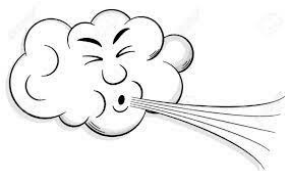
CAMINS



Déjà 10 ans ! ! Fondateur et cheville ouvrière de Camins Bernard Cauquil a concocté un programme d'animations complet pour fêter dignement cet anniversaire et promouvoir le Camin et le Camin Romieu

Tout d'abord, le 13 mai à Ste Valière, a eu lieu une balade commentée du village .. sous la pluie guidée par Véronique Canut.

L'après-midi , un Concert de 2T3M en l'église a ravi les auditeurs.



Pour la suite, Bernard a choisi des conférenciers éminents qui traitent de sujets originaux avec pour cadre l'Hôtel de Sainte Valière.

C'est d'abord Marc Pala qui a parlé du "légendaire du vent en pays occitan", le jeudi 11 mai.

Un thème idoine à Ste Valière où une erreur de traduction donne lieu à commentaires. Sont-ce trois vents ou treize vents qui soufflent sur le village ?

Le 25 mai c'est Alan Roch qui a conté en occitan et en français avec sa faconde et sa gestuelle



LES ASSOCIATIONS

**TOUT
LE MONDE
CONTRE LE CANCER**

Les bénévoles du Comité de lutte contre le cancer ont proposé une tombola. De nombreux lots ont gratifié les gagnants. Les bénéfices seront reversés à l'ICM : Institut du Cancer de Montpellier.

TANT QU'IL Y A DE LA JOIE, IL Y A DE LA VIE!

Merci
aux généreux donateurs



Une nouvelle association a été créée : CHAT-VALIERE

Comme son nom le laisse supposer, elle a pour objectif la bienveillance des chats.



C'est un vaste domaine qui comprend les soins, le nourrissage, la stérilisation des félins errants. Face à la prolifération de leur population, la commune verse une subvention de 800 € pour faire face aux dépenses occasionnées par la capture des chats : stérilisation et puçage. Des cages ont été fournies pour que la capture puisse être faite dans de bonnes conditions. Avec cette somme, l'association pourra agir sur une dizaine de chats au maximum. Aussi, elle fait **appel aux dons** pour apporter à leurs amis les chats les meilleurs soins.

Pour plus de renseignements appeler la mairie qui fera suivre.

La bibliothèque



Les bénévoles de la bibliothèque, Cathie et Ingrid ont effectué des achats afin de répondre à la demande des lecteurs. Elles ont profité de l'opération organisée par Cultura à destination des enfants. Elles ont ainsi acheté des livres pour les petits à 1 euro. Les grands n'ont pas été oubliés. Ils pourront se pencher sur des mangas ou des BD. Pour les adultes, elles ont choisi les derniers ouvrages de Michel Bussi, Ken Follet, Pierre Lemaitre ou Karine Tuil. Harlan Coben ravira les amateurs de policier !

**Ces livres seront disponibles à la permanence
du mercredi
de 16h00 à 17h30.**



Scène d'enfance : La Flûte sans Chanter



Comment expliquer avec simplicité et amusement La Flûte Enchantée de Mozart aux enfants.

Dans le cadre de Scènes d'Enfance, dispositif porté par la bibliothèque départementale de l'Aude, la bibliothèque municipale a offert ce spectacle à près de 80 personnes dont les enfants de l'ALAE, le mardi 14 mars.

Christelle et Frédéric ont tenu les petits spectateurs en haleine et même leurs parents. Christelle prêtait sa voix aux jouets et aux poupées habillées pour cette occurrence et surtout animées avec beaucoup d'humour, la modulant selon les personnages pour expliquer avec pédagogie la complexe histoire de Pamina et Papageno.

Le public de tous les âges a apprécié cette performance de la compagnie Presque Classique.

Lecture théâtralisée : Sidonie

Grâce à la médiathèque du Grand Narbonne, la bibliothèque a accueilli les comédiens du Théâtre des Quatre Saisons de la MJC de Narbonne. Annick Cambor s'est emparée du personnage de Sidonie, secondée par Guy Michel Carbou aux didascalies.



Les spectateurs amusés ont écouté les divagations et les malheurs de Sidonie depuis sa naissance. Ses aventures rocambolesques ont captivé l'assistance.



Une didascalie, dans le texte d'une pièce de théâtre, le scénario d'un film, le livret d'un opéra ou d'une comédie musicale, est une note ou un paragraphe, rédigé par l'auteur à l'intention des acteurs ou du metteur en scène, donnant des indications d'action, de jeu ou de mise en scène.

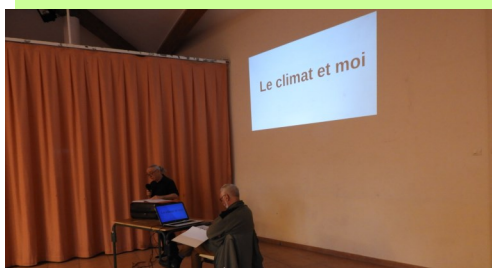
Du coq à l'art !

Stephan Meyer avait ouvert un café sur la place nommé "Lo Gal" : le coq en occitan. Tenté par l'expression artistique, la pandémie lui a fait sauter le pas et

Stephan, devenu **Ostaladon**, s'est orienté vers une carrière artistique, abandonnant sa première activité. Artiste multidisciplinaire, il travaille sur de nombreux médias. Ainsi, il s'est approprié la peinture, la photographie, le montage vidéo et les compositions musicales qu'il adapte à ses films expérimentaux. Sa musique est disponible sur toutes les plateformes de streaming. Depuis 2021, il a participé à de nombreux projets artistiques internationaux tels que l'Expo Métro à Monaco, Artbox Project de Venise et Expo photo de Glasgow en 2022. Cette année, il a été sélectionné pour exposer à Art Show Paris XVI du 30 avril au 2 mai au Bastille Design Center où il a accroché trois de ses créations. Art Show Paris, présidé par Harry Bettencourt, est un concept innovant d'exposition où les arts et les artistes font le show. Cet événement a permis à Stephan d'être évalué et d'obtenir une cotation mais aussi de faire des rencontres très enrichissantes. Une de ses œuvres est exposée dans le métro à Paris et il sera représenté prochainement à Barcelone. **Un véritable tour d'Europe pour Ostaladon !**



Rencontre sur le réchauffement climatique



Le 11 mars 2023, une vingtaine de personnes courageuses, bravant la tempête et l'envie irrésistible de regarder le match de rugby Angleterre France est venue à la rencontre organisée par

Jacques Brugeron, citoyen pouzolois et Ambassadeur Plan Climat Grand Narbonne pour discuter et échanger sur le problème incontournable du changement climatique.

Le thème « le Climat et Moi » propose une interrogation personnelle et individuelle point de départ nécessaire pour ne pas se diriger vers une déresponsabilisation de l'individu.

La rencontre avec projection s'est déroulée en quatre temps : la montée des eaux, l'alimentation, la consommation et la discussion. Cette rencontre s'est poursuivie par un débat ouvert, divergent, intéressant et intergénérationnel.

Mais tout le monde est tombé d'accord sur deux mots à ne jamais oublier : espoir et action !



ÉTAT CIVIL



Ils nous ont quittés :

Mme MARTY née ALEXANDRE Françoise le
01.02.2023

M. CALAS Fernand le 16.02.2023

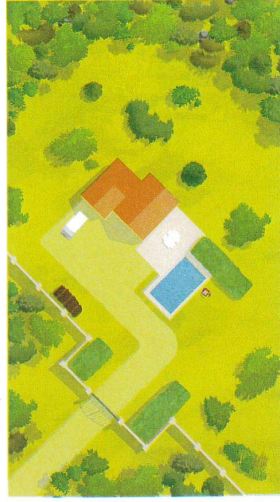
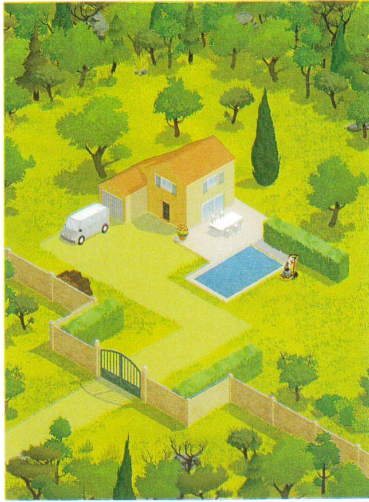
Félicitations



Mme DE GIUSTI Virginie
M. PASQUIER Pierre
Le 03.06.2023

Débroussailliez pour votre sécurité

Des arrêtés préfectoraux déclinent dans chaque département, l'obligation légale de débroussaillage (OLD).



Appliquez 9 mesures essentielles!

1. Traiter la surface à débroussailler sur une distance de 50m autour des constructions de la propriété.
2. Mettre à distance les houppiers (ou branches) des arbres pour casser la continuité du combustible.
3. Elaguer les arbres conservés.
4. Couper les arbustes disposés sous les arbres
5. Couper les végétaux ou les branches trop proches des façades des constructions.
6. Diminuer l'importance des haies en volume et en linéaire.
7. Couper les arbres et arbustes morts ainsi que les branches sèches.
8. Eloigner les réserves de bois des constructions.
9. Eliminer les produits du débroussaillage (broyage ou apport en déchetterie).



Face à la sécheresse et aux grosses chaleurs, il est impératif d'entretenir nos terrains incultes afin de limiter tout risque d'incendie.

Le débroussaillage est recommandé avant le mois de juin mais il est aussi **obligatoire**



Nous sommes en vigilance eau.

Soyons citoyen, ne gaspillons pas cet or bleu qu'est devenu l'eau.

Soyons économe dans nos activités si nous voulons les conserver.

PRÉSERVONS
L'EAU



5 gestes pour économiser l'eau

Couper l'eau quand on se savonne les mains



Se servir de la chasse d'eau à double commande en fonction des besoins

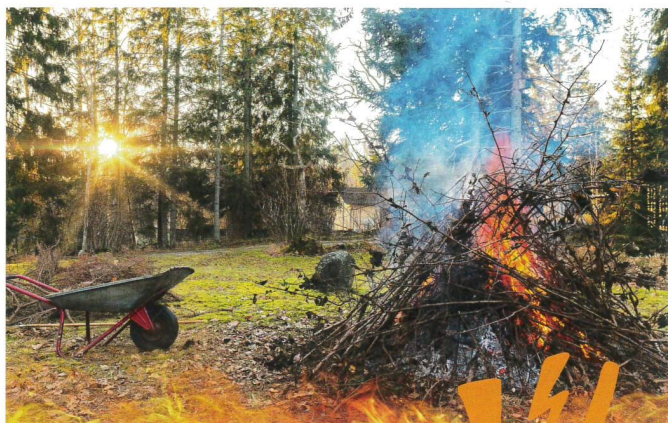
Utiliser une gourde et la remplir avec l'eau du robinet



S'il reste de l'eau dans un pichet ou un verre, l'utiliser pour nourrir les plantes plutôt que de la jeter

Lors d'une constatation de fuite : contacter la personne chargée des réparations





DANS LE JARDIN

VOS ÉTINCELLES FONT DE GROS DÉGÂTS

Au jardin, pour votre sécurité

Respectez l'arrêté préfectoral de votre département et notamment les consignes sur les barbecues, l'emploi du feu et les travaux.



Une campagne réalisée avec le soutien de :



FACE À UN DÉPART DE FEU

ALERTEZ AU PLUS VITE LES SECOURS.

☎ 18 OU 112



- ✓ NE RACCROCHEZ PAS LE PREMIER
- ✓ ÉLOIGNEZ LES PRODUITS INFLAMMABLES POUR ÉVITER LA PROPAGATION DU SINISTRE
- ✓ ATTAQUEZ LE FEU AVEC DES MOYENS À PROXIMITÉ (EXTINCTEUR, POINT D'EAU)
- ✓ ATTENDEZ ET GUIDEZ LES SECOURS POUR FACILITER LEUR INTERVENTION

PLUS D'INFOS SUR : WWW.PREVENTION-INCENDIE-FORET.COM



L'UTILISATION DES BARBECUES

CONSIGNES

- Placer le barbecue sur une surface plane et incombustible (ex : terrasses, dalles, gravillons)
- Veiller à positionner le barbecue à ciel ouvert (ex : pas sous un arbre ni sous un abri de jardin).
- Conserver la bonne distance avec les habitations et les végétaux environnants
- Garder un point d'eau à proximité
- Utiliser des outils adaptés pour éviter les chutes de bûches ou les accidents corporels
- N'utilisez pas votre barbecue lors de journées ventées
- Ne laissez jamais le barbecue sans surveillance
- Veillez à l'extinction définitive des braises
- Ne pas jeter les cendres chaudes sur la végétation attenante

ET SURTOUT SURVEILLEZ CONSTAMMENT!

ATTENTION BARBECUES AVEC BBQ MOBILES

Souvent placés dans des endroits inappropriés (ex : sous un arbre) ou facilement renversés en raison de leur légèreté.

Retenez que la plupart des départements déconseillent ou interdisent les BBQ mobiles par vent fort ou période à risque sévère.

BARBECUES FIXES : UNE ALTERNATIVE À PRIVILÉGER AVEC PRÉCAUTIONS

Dans certains départements, des arrêtés préfectoraux réglementent l'usage des barbecues dans les zones bâties exposées. Ils précisent ou préconisent les installations conformes.

QUELLES SONT LES RÈGLES DANS MON DÉPARTEMENT ?

En France, les régions à risque sont aussi celles où l'on retrouve le plus d'amateurs de grillades ! Pour être sûr de griller seulement vos merguez et pas la forêt, voici les réglementations classées par département.

À noter que dans les départements 07, 34 et 84, la réglementation pour les barbecues en forêt ne concerne pas les habitations et dépendances.

DÉPARTEMENTS :	04	05	06	11	13	2A	2B	30	48	66	83
Attendant construction	●		●		●			●	●	●	●
Point d'eau			●	●		●	●		●		
Surveillance constante			●	●		●				●	
Pare étincelles	●	●			●				●		●
Moyen d'alerte						●	●				
En zone OLD		●	●	●					●	●	●
Sur parcelle bâtie						●	●	●			
Surface du sol non inflammable 1,5 m							●			●	

LE COIN DU BOTANISTE EN MINERVOIS

Le Bleuet des champs (*Cyanus segetum*) plante ornementale très prisée au

Moyen Age, est devenue une fleur emblématique et est souvent associée au patriotisme français.



Culture

Originnaire des régions méditerranéennes, le bleuet est une plante à la tige ramifiée, portant des feuilles alternes et de belles fleurs bleues disposées en capitule. Le fruit brun est surmonté d'une aigrette rousse. Plante annuelle d'Europe et d'Asie souvent au sein de champs céréaliers ou de décombres, le bleuet des champs est une sympathique fleur cultivée dans les jardins par les amateurs de prairie fleurie et demande une exposition ensoleillée dans un sol légèrement acide à neutre. Il se sème directement au jardin à l'automne ou durant l'hiver. Il ne demande pas de soins particuliers pour réussir. Assez hautes, les tiges des bleuets des champs peuvent s'affaisser si elles manquent de plantes voisines. Les bleuets sont bien mis en valeurs mélangées à d'autres annuelles, ou entre des vivaces qui se développent en même temps qu'elles.

Rôle

Le bleuet et les coquelicots sont probablement les messicoles les plus connues. Elles sont mentionnées dans la liste des plantes attractives pour les abeilles pour leur intérêt nectarifère et pollinifère respectif. Les relations plantes-pollinisateurs sont étroites, la perturbation de l'une des communautés va entraîner le déséquilibre de l'ensemble. Ces plantes peuvent aussi faire office de zones refuges lors de perturbations ou pendant l'hivernation aux insectes auxiliaires aux cultures.

Symbole

Lors de la Première Guerre mondiale, ces deux plantes, colonisant en pionnières des surfaces pilonnées lors des combats, ont été associées au souvenir des soldats tués, le rouge de la fleur du coquelicot étant relié au sang versé, rappelant aussi, avec le bleu du second végétal, deux des couleurs du drapeau français. Ce dernier est donc devenu l'emblème de nos valeureux soldats.

Utilisation en médecine

Le Bleuet entre dans la composition de lotions et cosmétiques oculaires. En phytothérapie, outre sa fonction diurétique, la plante entre dans la composition de tisanes qui favoriseraient la digestion. Elle traiterait également les troubles gastriques. Les fleurs contiennent des pigments organiques. C'est pourquoi une fois sèches, elles peuvent être utilisées pour colorer des médicaments ou des mélanges pour infusions. Ce même pigment bleu est utilisé dans l'industrie cosmétologique. En usage externe enfin, le bleuet sert à la préparation de bains utilisés en cas de plaies ulcéreuses. Les fleurs de bleuet sont comestibles, utilisées dans les gâteaux ou autres préparations culinaires. Ses fleurs sont récoltées par beau temps. Elles sont arrachées une à une, puis séchées en couches minces, à l'ombre. De préférence dans un endroit aéré à une température maximale de 35 °C. Une fois sèches, les plantes doivent être conservées au sec et dans l'obscurité.

Au gré de vos promenades, appréciez toutes ces couleurs dans les champs avoisinant notre village ...